

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **5 (1934)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. E. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Présidence de l'A.D.I.E.J.: <b>M. F. REUSSER</b> Moutier — Tél. 7.	Secrétariat de l'A.D.I.E.J.: <b>M. G. MÖCKLI</b> Delémont - Tél. 2.11	Administration du Bulletin: <b>Secrét. de l'A.D.I.E.J.</b> Delémont.
--	---	---

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.—; le numéro: fr. 0.50. — **Annonces**: S'adresser à l'Imprimerie du « Démocrate », Delémont.

## SOMMAIRE:

COMMUNICATIONS OFFICIELLES. — REQUÊTE DES HORAIRES — ANNEXE

# RAPPORT ANNUEL

Année 1933

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de notre rapport annuel.

Année de crise, année de misère ! Voilà le souvenir que laissera l'année 1933 dans bien des familles et dans beaucoup d'entreprises industrielles ou commerciales. Le chômage, ce monstre tentaculaire, continue à étouffer le pays, à jeter le trouble partout et à anémier les finances tant privées que publiques. Les petites économies des ouvriers pères de famille sont épuisées, la jeunesse est malheureuse parce qu'elle ne peut préparer son avenir, l'agriculteur souffre de la mévente et de l'avilissement des prix, l'industriel voit se restreindre de plus en plus ses possibilités d'exporter ; la concurrence étrangère conduit partout à des mesures de protection douanières qui entravent les échanges. Les dépenses de l'État et des communes augmentent dans des proportions considérables par suite du chômage, tandis que les recettes diminuent. Bref toute la vie économique est paralysée. Si une amélioration sensible ne se fait sentir prochainement, plusieurs communes seront aux abois ; elles ne pourront plus trouver les fonds nécessaires à leur administration et au soutien des sans-travail. Le rendement des impôts, malgré l'augmentation générale des taux, est de plus en plus insuffisant. Comment pourra-t-on un jour effectuer le remboursement des emprunts contractés par la force des choses durant la crise ? Un appel exagéré à l'effort fiscal ne peut avoir comme résultat que la fuite de la fortune mobile, la transplantation de l'industrie et l'émigration des habitants vers des lieux meilleurs. Et la charge